



MISE EN DEMEURE

Par Jennifer

Bonjour,

Ce lundi 29 septembre 2025, je reçois un mail sur ma boîte mail personnel, de la part d'huissiers pour une mise en demeure. Objet: "solde loyers impayé et réparations locatives pour le logement". J'ai quitté ce logement le 05 novembre 2024, je me souviens très bien de mon dernier versement et avoir été à jour sur tous mes loyers.

Là ils me demandent plus de 1000? sans justificatifs, factures et je dois payer sous 8 jours.

Cette démarche est-elle normale sachant que je n'ai jamais reçu de courrier postal avec accusé de réception?

Merci pour votre aide et vos réponses

Par janus2

je me souviens très bien de mon dernier versement et avoir été à jour sur tous mes loyers.

Bonjour,

Avez-vous bien payé votre loyer jusqu'au terme du préavis, même si vous êtes parti avant ?

Par yapasdequoi

Bonjour

Un mail ? C'est suspect.

L'huissier remet en main propre ou laisse un avis de passage.

Aviez-vous donné votre nouvelle adresse au bailleur ?

Par JANO

Bonjour,

Je ne répond que sur mail suspect

Positionner la souris sur l'adresse de l'expéditeur et regarder si cela correspond à une adresse réelle.

Ensuite, sous un moteur de recherche il suffit de "taper" : arnaque avec l'adresse mail et vous aurez qqes informations, si une arnaque.

Bonne Journée

Par hideo

Bonsoir,

Pour des histoires de loyers, l'huissier fait toujours un commandement, qu'il remet à l'intéressé.

Cordialement